

24^{ÈME} ÉDITION DU CONCOURS TALENTS DES CITÉS : DEUX ENTREPRENEURS ISSUS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DES ABYMES (GUADELOUPE) ET DE SAINT-PAUL (LA REUNION) DISTINGUÉS EN OUTRE-MER

Le concours Talents des Cités, piloté par Bpifrance dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, et soutenu par le ministère de la Ville et du Logement ainsi que par la Banque des Territoires, récompense une trentaine de créateurs d'entreprises, ayant implanté ou souhaitant déployer leur activité dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)¹.

La 24^{ème} édition du concours Talents des Cités, lancée en avril 2025 par Juliette MEADEL, ministre de la Ville et du Logement et Nicolas DUFOURCQ, Directeur général de Bpifrance, s'inscrit dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, financé par l'État et la Caisse des Dépôts via la Banque des Territoires. Ce concours organisé par Bpifrance et accompagné dans sa mise en œuvre par BGE, est porté par un réseau de **partenaires engagés** aux côtés d'entrepreneurs issus des quartiers : l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la Banque des Territoires, France Travail, France Télévisions, Radio France, le Club XXI siècle.

Un jury régional, présidé par le Responsable Création et Entrepreneuriat de Bpifrance s'est réuni afin de désigner les lauréats. Ces derniers ont été évalués selon leur **parcours** (motivation, profil entrepreneurial), la **viabilité économique et financière** de leur projet, la **relation entre le projet et le territoire** (l'impact de leur activité), et leur **engagement pour les quartiers**.

Le jury a désigné deux lauréats :

- Thomas KENDIR, lauréat dans la **catégorie Jeune Pousse**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **moins d'un an**, issus et/ou souhaitant s'installer dans un QPV,
- Jehane VAILLANT MADROLLE, lauréate dans la **catégorie Création**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **plus d'un an et moins de trois ans**, issus et/ou implantés dans un QPV.

Ces lauréats reçoivent une dotation de **2 000 euros pour la catégorie Création et 1 000 euros pour la catégorie Jeune Pousse**.

Ils entrent en lice pour participer à la finale du concours Talents des Cités 2025 qui désignera **6 lauréats nationaux**. Ils recevront des dotations pouvant aller jusqu'à 7 000 euros (montants définis par le partenaire récompensant le prix) ou une campagne de visibilité média.

¹ Pour participer, chaque candidat doit être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.



Qui sont-ils ?

CATÉGORIE JEUNE POUSSE :

Lauréat : Thomas KENDIR

Entreprise en nom propre : AGRO ACTIVE

Ville / Quartier : Les Abymes

Accompagné et/ou financé par : La Ruche Développement, Les Entrepreneurs Affranchis, CCI - CMA, Groupement des créateurs, My Créo Academy, Mission locale

- **Parcours :** Titulaire d'un bac scientifique (SI), d'une formation en communication visuelle et d'une formation en aquaponie, Thomas a également une certification HarvardX en leadership. Ayant grandi dans un contexte difficile, Thomas se lance dans l'entrepreneuriat avec une ambition claire : reconnecter la jeunesse et le grand public à une agriculture moderne, accessible et innovante.
- **L'idée et l'entreprise :** Agro Active est un projet mêlant agriculture innovante, création de contenu et sensibilisation des jeunes à l'agriculture. Il repose sur deux pôles complémentaires : dans un premier temps, lancement d'une plateforme numérique pour sensibiliser et former les jeunes à l'agriculture, et dans un second temps, création d'un prototype de ferme technologique. Cette ferme comprendra 3 pôles de culture : élevage d'insectes transformés en protéines comestibles, un système hybride poissons - plantes et des champignons qui seront transformés en biomatériaux.
- **L'impact et l'engagement :** Agro Active veut devenir un accélérateur de la transition numérique agricole des Antilles, et encourager des vocations d'agriculteurs entrepreneurs. Au-delà de son impact social (sensibilisation et inclusion des jeunes des quartiers), Agro Active revendique un impact économique (accompagnement à l'entrepreneuriat agricole, valorisation des métiers de demain, création d'activité locale) et environnemental (promotion de techniques de production durables).

CATÉGORIE CRÉATION :

Lauréate : Jehane VAILLANT MADROLLE, associée à Julien PIEKAREK

Entreprise : CRECHE CHOUPICHOU

Ville / Quartier : Saint-Paul, Plateau Caillou

Accompagnée par : Initiative France

- **Parcours :** Titulaire de 2 diplômes d'État (éducatrice de jeunes enfants et auxiliaire de puériculture), Jehane a exercé en maternité, néonatalogie, multi-accueil et pédiatrie, à La Réunion et en métropole. Formée à diverses approches (Montessori, portage, Snoezelen...), elle a suivi un MBA RH pour structurer son projet. Elle veut créer un lieu à son image, une crèche nouvelle génération qui propose un accueil de qualité, en particulier dans un quartier prioritaire.
- **L'idée et l'entreprise :** Crèche Choupichou est une Écolo Crèche® en construction, implantée dans un QPV. C'est une crèche nouvelle génération qui intégrera les avancées scientifiques en neurosciences, la nature et l'inclusion. Dès 2026, elle accueillera 24 berceaux. La Crèche Choupichou sera une SCIC, impliquant parents, professionnels et communauté locale, et garantissant une gouvernance stable et solidaire.
- **L'impact et l'engagement :** Crèche Choupichou adoptera une démarche écoresponsable : alimentation bio et locale, bâtiment autonome en énergie grâce à des panneaux photovoltaïques, réduction des déchets et pédagogie en lien avec la nature. Les tarifs seront adaptés aux revenus



des familles. Avec la création de 10 emplois en CDI, une implantation en QPV et un modèle durable, Crèche Choupichou révolutionne l'accueil des jeunes enfants à La Réunion et ambitionne de développer son modèle dans toute la France. D'ici fin 2025, Jehane souhaite lancer un centre de formation 100% digital dédié aux professionnels de la petite enfance.

Plus d'informations sur : www.talentsdescites.com

Plus d'informations sur le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 sur : Entrepreneuriat-quartiers-2030.fr

Contacts presse :

Bpifrance

Sophie Santandrea
07 88 09 28 17
sophie.santandrea@bpifrance.fr

Ministère de la Ville et du Logement

01 44 49 85 65
communication.nh@cohesion-territoires.gouv.fr

Agence the Desk

Laurence de la Touche
06 09 11 11 32
Laurence@agencethedesk.com

À propos du ministère de la Ville et du Logement

Le ministère de la Ville et du Logement met en œuvre la politique de la ville et intervient en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux services, de l'éducation et des loisirs pour tous, de l'emploi, l'insertion et le développement économique et enfin du lien social et de la citoyenneté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> - Suivez-nous sur [LinkedIn](#) et X : @Bpifrance - @BpifrancePresse

À propos du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 s'inscrit dans les ambitions du plan Quartiers 2030 et permet de poursuivre et d'intensifier les actions de soutien menées par Bpifrance envers les entrepreneurs des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), grâce au soutien de l'Etat et de la Banque des Territoires.

Lancé en 2024, dans la continuité du programme « Entrepreneuriat Pour Tous », ce nouveau programme est doté de 456 M€ sur quatre ans et s'articule autour de 3 axes :

- Détecter, Informer et Orienter : Améliorer la connaissance des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat et faciliter l'accès à l'information pour les habitants des QPV.
- Accompagner et Financer : Proposer des solutions de financement et d'accompagnement adaptées à leurs besoins spécifiques.
- Accélérer, Développer et Conquérir : Favoriser la croissance et le développement des entreprises créées dans les QPV, notamment en les aidant à accéder aux marchés publics et privés.



À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires